

Programme intégrant le bilan de la Concertation n°1 du 11/10/2023 ainsi que les réflexions des élus depuis 2020 à aujourd'hui

Lignes directrices :

- La Place doit redevenir une zone de rencontre entre les habitants
- Assurer la sécurité du piéton et de tous les usagers
- Améliorer la qualité globale de ce lieu
- Rénover un espace vieillissant (enrobés, marches... fatigués)
- Végétaliser / désimperméabiliser
- Tenir compte des fonctions/commerces existants
- Pouvoir adapter l'espace aux événements communaux

ESPACE ET FONCTIONS

Abords de l'Eglise

- Rénover / repenser l'aménagement du parvis Eglise - Mairie
- Stèle / pierre devant le Monument aux morts
- Repenser aménagement Grotte et abords notamment végétal pour garder qualité mais facilité d'entretien
- Assurer l'accès des corbillards → par la rue St-Léger

Abords du Café de la Place

- Espace rue élargi devant le Café pouvant accueillir une terrasse. Pas d'aménagement spécifique envisagé. Le gérant demandera le droit d'occuper le domaine public
- Filtre visuel entre le Café et la route (cf. Gondrecourt-le-Château)
- Garantir l'accès aux livraisons du Café

Marché commerçant et évènements

- Proposer des aménagements mobiles / démontables pour satisfaire aux besoins du marché, de la fête foraine, event : point(s) d'alimentation électrique / AEP escamotable(s) / fermeture espace
- Toilettes publiques ?
- Conception réfléchie permettant de faire évoluer les dimensions de l'espace. Eviter les éléments fixes mal implantés et entravant les évènements

Divers

- Accès PMR
- Zones de quiétude pour les promeneurs
- Mise en valeur du patrimoine et des façades traditionnelles
- Devenir de la Perception
- Choisir le mobilier urbain et les matériaux en cohérence avec l'existant

MOBILITE

Tout véhicule

- Problème de sécurité dû aux vitesses malgré zone 30
- Réduire la largeur de la route
- Travailler sur la géométrie de l'entrée sur la Place depuis la rue du Val de Metz et sur un dispositif de modération des vitesses
- Délimiter / canaliser le faisceau routier (dispositifs, mobilier urbain, matériaux différenciés)
- Engins agricoles : éviter chicane et garantir la fonctionnalité de la rue
- ~~Rond-point arboré~~

Piétons – cycles

- Piétons sur l'espace carrossable (St-Léger, Lesprand...). Veiller à éviter ce genre de conflit dans l'aménagement projeté
- Bancs à l'ombre des arbres mais pas uniquement. Zone de quiétude pour s'arrêter, s'asseoir.
- Circulation sur/vers la Place.

Transports en commun

- Problème marqué lié la circulation des bus au virage de la rue Pasteur (tous véhicules) + entrée de la rue Pasteur (véhicules + piétons)
- Arrêt devant abribus non matérialisé et devant Stop de la rue Lesprand.
- Impact de la création de quais dans les 2 sens dans l'aménagement de la Place
- Revoir le circuit des bus dans Vigy pour éviter le virage rue Pasteur mais aussi la circulation : libérer la Place de l'Eglise du bus → déplacement au Foyer Rural
- **Il est décidé de supprimer l'arrêt de bus de la Place de l'Eglise (cf. réunion élus du 16/10/2023) et de le transférer au Foyer Rural.**

Stationnement :

- Potentiel à maintenir (19 places actuelles matérialisées. On peut s'autoriser 2-3 de moins max.)
- Pourquoi remettre autant de parking sur la place alors qu'il existe un parking rue du Val de Metz ? C'est exact donc on peut s'autoriser 2-3 places de moins max.
- Parking minute Poste/Mairie
- Stationnements PMR
- Bornes de recharge pour véhicules électriques ? Non plutôt sur parking rue du Val de Metz
- Poche de parking pour libérer l'espace devant le Café et minorer la présence de la voiture
- Intégrer la notion de parking du soir dans l'espace-rue (plus permissif)

VEGETALISATION

- Arborer la Place pour plus de qualité paysagère. Lutter contre l'effet « ilot de chaleur » par l'ombrage et le traitement des sols
- Conserver le marronnier
- Rétention eaux de ruissellement pour arrosage. Arrosage intégré pour l'arrosage estival
- Veiller à éviter les conflits des futurs aménagements paysagers avec les réseaux existants
- Choix des essences adaptés à la sécheresse
- Quelques parkings vélos

EAUX

- Gestion des eaux sur la Place et sous la place !
- Utilisation des eaux de ruissellement pour l'arrosage des espaces verts publics
- Désimperméabilisation des sols : choix des revêtements. Eviter le tout enrobé. Proposer des sols drainants : pavés drainants, des sols différenciés
- Risque lié au ruissellement en direction du Café notamment (épisode historique d'inondation)
- Fontaine / point d'eau.
- Proposition d'une fontaine à bras si possible ancienne.
- Filtre végétal récupérant les eaux en partie basse (cf. Gondrecourt-le-Château mais sans cunette. Préférer de récupérer les eaux directement dans l'espace planté par exemple. Voir noue en pièce jointe « eaux » → à élargir)
- Fontaine à bras comme point d'eau potable. Pas de fontaine comme à Antilly.

RESEAUX

- Réseaux saturés possiblement par endroits (rue de l'abbé Lesprand ?)
- Nombreuses inconnues sous la Place (réseaux d'eaux pluviales, puits...) : consultation des concessionnaires / gestionnaires des réseaux
- Ce serait l'occasion de refaire certains réseaux à neuf
- Réflexion sur l'éclairage de la Place et du patrimoine bâti

PERIODE DE TRAVAUX

- Phasage pour garder la fonctionnalité de la rue pendant les travaux
- Veiller à réduire les nuisances autant que possible en phase chantier

DIVERS

- Subvention DETR
- Végétalisation de la rue de l'abbé Lesprand
- Aménagement du carrefour de l'Encas : prioritaire par sa dangerosité
- Quel schéma de circulation des cycles à l'échelle du village ?
- Prévoir réfection mur Foyer pastoral